

ASA des Arrosants Réunis

Courriel : asa.ar.buis@orange.fr

PV-AG de l'ASA des Arrosants Réunis

Samedi 24 Juin 2023

Les 217 membres de l'ASA individuellement convoqués se sont réunis en AG ordinaire le samedi 24 Juin 2023 à 10h00 au foyer JJ COUPON à Buis les Baronnies. Le quorum n'étant pas atteint avec 41 membres et 28 pouvoirs, une seconde réunion est ouverte par le Président, M. Alain BOURGON. Il est assisté par le Secrétaire de séance, M. Frank MELLAN.

1-COMPTE-RENDU MORAL

M. Alain BOURGON ouvre la séance et accueille les membres présents. Il en profite aussi pour remercier l'ensemble des bénévoles qui œuvrent sur les canaux, qu'ils soient simples adhérents ou membres habituels du bureau (les Syndics).

Une pensée aussi pour l'un des Syndics, M. Mickaël WIART décédé l'été dernier.

Cette année un important travail sur le terrain a été entrepris. Les prises d'eau et les retours rivières ont fait l'objet d'une attention particulière.

Si un problème est constaté, il est recommandé de contacter immédiatement le Président.

Fonctionnement de la saison 2023 :

-Ouverture/fermeture des canaux, pour respecter les quotas de l'OUGC.

Aller voir régulièrement sur le site du canal : <http://canal.buislesbaronnies.fr>

-Opération Cuves de stockage et constitution de réserves

L'ASA a proposé ce printemps aux adhérents du canal de s'équiper d'une cuve (1m3) pour stocker l'eau. Cette cuve achetée 35€ est facturée à l'acheteur au prix de 20€. Cette politique volontariste a pour objet de limiter la pénurie d'eau lors des périodes de restriction (*Délibération du Bureau du 03/02/2023*).

L'information est disponible sur le site Internet, une information complémentaire sera faite aux adhérents par mail.

Départ de l'agent d'entretien

Bastien OBERMOSSER a souhaité quitter son emploi à la fin de son contrat (fin mars).

Pour cette année, il a été décidé de ne pas recruter pour les 9 mois à venir. Les travaux d'entretien, hors hydrocurage, seront réalisés par les bénévoles du bureau :

Cette économie servira à augmenter la trésorerie nécessaire au financement de l'organisme de contrôle des échelles des prises d'eau (voir le CR de l'AG de 2022).

Règlement de service / Alain remercie Huguette et Julie.

Distribution d'un exemplaire aux membres présents. Ce document téléchargeable sur le site précise les dispositions générales, les distributions des eaux, les mesures de police. Il précise les obligations de l'ASA et des adhérents, en complément des statuts.

ASA des Arrosants Réunis

Courriel : asa.ar.buis@orange.fr

Information sur l'OUGC et nos obligations par Claire Bernard (Chambre agriculture du Vaucluse et référente à l'OUGC).

-C'est quoi l'OUGC ? L'ASA est un préleveur collectif sur le Bassin Versant de l'Ouvèze. Il y a un quota de prélèvement suite à l'autorisation demandée par l'OUGC. Comme le bassin est déficitaire, il a été décidé de réduire les quotas pour tout le monde. En parallèle, les Syndics mesurent les niveaux d'eau dans la rivière.

-C'est quoi l'arrêté cadre sécheresse ? En fonction des variations d'indicateurs, plusieurs niveaux avec des restrictions croissantes sur les usages de l'eau peuvent être mis en place. L'ASA est responsable de la réduction des débits autorisés.

Le dernier arrêté de la Préfecture du Vaucluse annonce des assouplissements sur les règles définies pour les usages agricoles notamment.

-Comment estime-t-on les besoins, mesure-t-on le débit ?

Le besoin demandé par l'ASA correspond au maximum prélevé les années passées. On compte l'eau qui rentre, mais pas l'eau qui ressort.

Une échelle limnométrique avec des courbes de tarage (hauteur d'eau) sert à mesurer le débit pour les ASA gravitaires. Avec un courantomètre, on vérifie les mesures de lecture.

3-Travaux réalisés par l'ASA

⇒ 2022

615232			Réseaux			
18/05/2022	10	27	Mortier avril 2022			
21/07/2022	13	35	Tuyau 6m+Skaflex-Mai 22	FACCHINERI JEROME LA		32.88 €
21/07/2022	13	36	Réparat° Débroussail.06-22	FACCHINERI JEROME LA		132.59 €
21/07/2022	13	37	Débouch.BasMenon-Jalin-04-	CYCLOUTIL COUTTON SE		55.40 €
21/07/2022	13	38	Tracto Prise Villecroz-04-22	ARNAUDAssainmt		240.00 €
09/11/2022	21	63	Pelle Bastien - Sept 22	SARL BOREL Gilles		180.00 €
14/12/2022	24	71	Hoyau à défricher - Bastien	FACCHINERI JEROME LA		39.00 €
				FACCHINERI JEROME LA		47.28 €
Total Article : 615232				Total Budgétisé		8 865.43 €
				Total Réalisé		727.15 €

⇒ 2023

615232			Réseaux			
06/04/2023	7	19	Tuyaux Ecobox canaux-Avril	FACCHINERI JEROME LA		1 490.87 €
26/04/2023	8	22	Travx Prises Malgras-Villecro	SARL BOREL Gilles		1 317.00 €
10/06/2023	11	28	Plaques métal canal	MFB		90.00 €
10/06/2023	11	29	Materiel avril 23	FACCHINERI JEROME LA		708.09 €
Total Article : 615232				Total Budgétisé		19 196.93 €
				Total Réalisé		3 605.96 €

ASA des Arrosants Réunis

Courriel : asa.ar.buis@orange.fr

3-Présentation du compte administratif 2022 et du budget 2023 (SANS vote)

Le Secrétaire présente les différentes informations comptables validées lors de la dernière réunion de bureau du 03 février 2023 :

⇒ **CA 2022** : Résultat de l'exercice + 2092,50 € / Dépenses = 21 912,61 € / Recettes = 24 005,11 €

⇒ **Information sur les tarifs** inchangés : abonnement à 40 € et le tarif à l'are à 4 €.

⇒ **BP 2022** de 33 057,93 € avec l'excédent (2022) de 12 945,93 € / Détail : Recettes prévisionnelles hors Trésorerie de 20 112 € / Dépenses prévisionnelles 20 112 €, (dont 6251 € pour les travaux, le reste en charges générales, de personnel et de gestion.

-**Question** : *Quelle économie sans l'agent d'entretien ?* Réponse : environ 6600€ (Salaire 3600€ + Charges 3000€)

4-Les SYNDICS

⇒ Renouvellement des Syndics : un syndic à renouveler

⇒ Candidature d'Emmanuel MARTROU, sur le Haut Menon, acceptée à l'unanimité

⇒ Le Président proposera une visite des canaux à la morte saison avec les Syndics

⇒ M. MOUILLET Gilles Propose de donner un coup de main ponctuel.

5-Questions traitées

-**Question** : *L'installation de réserve d'eau est-elle financée par l'ETAT, en période de restriction d'eau ?* Réponse : s'adresser aux services de l'État.

-**Question** : *des palettes et des tubes ont été enlevés par l'agent d'entretien, le long d'une propriété.* Réponse : les palettes ont été mises sur le côté, pour faciliter le nettoyage du canal.

-**Question** : *Qualité de l'eau fournie par les canaux ?* Réponse : c'est de l'eau brute, il n'y pas de prélèvements réalisés.

-**Question** : *Justification du paiement des cotisations alors que l'eau ne circulait plus l'été dernier.* Réponse : c'est un service public. L'ASA utilise ces périodes de fermeture pour faire des travaux sur les canaux.

-**Question** : *Communication automatique par mail sur les travaux ?* Réponse : l'ASA réfléchira à la manière d'améliorer la communication aux adhérents pour les alerter d'informations nouvelles sur le site.

Perspectives :

Les récents épisodes pluvieux ont permis de bien recharger la nappe pour cette année. Et d'éviter certainement une nouvelle alerte sécheresse.

La vigilance reste de mise pour les années à venir, avec le changement climatique et la multiplication des épisodes de sécheresse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Le Président, Alain BOURGON

Le Secrétaire de Séance, Frank MELLAN